***BSP infos n°10* – mars 2022**

 ***Informations municipales***

Chères Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Le printemps arrive et l’épidémie de la Covid semble quant à elle s’éloigner. Nous pouvons désormais respirer sans masque et revoir les sourires. Quel bonheur, même s’il est toutefois nécessaire de garder un minimum de précaution. Cette épidémie aura laissé du positif dans nos habitudes et comportements. Vous avez été très nombreux à participer à la collecte pour l’Ukraine et avez fait preuve d’une très grande solidarité. A travers ces deux évènements, nous nous rendons compte qu’il faut profiter des choses simples et qu’il est plus que jamais nécessaire de se serrer les coudes.

Si vous avez des idées d’actions à mener pour aider les Ukrainiens, n’hésitez pas à appeler ou écrire à la Mairie, nous reviendrons vers vous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

 André GAY et toute l’Equipe Municipale

|  |
| --- |
| * **UKRAINE**
 |

Vous avez été très généreux lors de la collecte organisée, le 9 mars toute la journée.

MERCI à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel aux dons. C'est plus de 70 cartons qui ont été préparés et envoyés à Loire Forez.

Quel bel élan de générosité !

Nous vous tiendrons informés de nos prochaines actions.

En attendant, si vous souhaitez accueillir une famille ou participer d'une quelconque façon, n'hésitez pas à téléphoner à la Mairie. Nous vous rappellerons pour voir ce que nous pouvons réaliser ensemble.

Merci à tous les bénévoles.

|  |
| --- |
| * **ENVIRONNEMENT**
 |

Un chantier dédié à la restauration d’habitats de transition a été réalisé sur une parcelle aux « Côtes de Peyrhaute ». Suite à la signature d’une convention entre le propriétaire de cette parcelle et la Ligue de Protection des Oiseaux, un cahier des charges a été rédigé afin de définir les conditions exactes de ce chantier. Le propriétaire a bien entendu donné son accord pour ces travaux. Quelques arbres ont été maintenus afin de procurer des perchoirs aux oiseaux. D’autres ont été coupés afin d’ouvrir le milieu. Le bois mort a été regroupé en tas en limite de parcelles. Cette technique (qui devrait être mise en œuvre par nous, particuliers) consiste à proposer des zones refuges à la biodiversité et de fournir des ressources alimentaires à la petite faune. Aussi, plutôt que d’être brûlé et de rejeter du carbone dans l’atmosphère, cette technique permet de stocker le carbone dans le sol.

Les habitats de transition, notamment les friches et landes, hébergent des espèces patrimoniales dont certaines sont inféodées à ces milieux. Ainsi, le Busard cendré, la Pie-grièche écorcheur ou encore l’Engoulevent d’Europe sont typiques de ces milieux. Si vous êtes passionnés par les oiseaux et la biodiversité, vous pouvez signaler sur l’application NaturaList toutes les espèces rencontrées sur la commune et ailleurs.

|  |
| --- |
| * **L’EQUIPE PMU (l’équipe en charge du projet attractivité des centres-bourgs)**
 |

La date du 3 mars a été annulée, cause cas de covid dans l’équipe PMU.

A noter dans vos agendas : **rendez-vous le jeudi 31 mars de 19h à 20h30 à la salle du Gachet pour la restitution finale du projet. Cette réunion sera suivie d’un pot.**

Pour suivre l’activité et les évènements autour du projet, n’hésitez pas à aller sur leur blog : https://cutt.ly/hRjtPZR

|  |
| --- |
| * **LISTE ELECTORALE**
 |

**Vote par procuration :**

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d’une autre commune que la sienne. Le mandataire devra malgré tout se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter sur place. Un nouveau modèle de CERFA doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration, le mandant doit communiquer son numéro national d’électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. Pour les élections et en particulier l’élection présidentielle et les législatives, la règle de droit commun suivante s’applique : un mandataire ne peut détenir qu’une procuration établie en France.

2 démarches possibles :

* En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr/). Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d’enregistrement « Maprocuration » et un titre d’identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.



* En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le [formulaire CERFA n°14952\*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675), soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668\*03 sur place. Vous devez vous munir d’un titre d’identité.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Rappel des dates

**Election Présidentielle** : les 10 et 24 avril 2022.

**Elections Législatives** : les 12 et 19 juin 2022.

|  |
| --- |
| * **ECOLE**
 |

* **La classe cirque arrive à grands pas**

Tous les élèves de l’école de Boisset Saint Priest participent à une classe cirque sous chapiteau du lundi 28 mars au vendredi 8 avril avec la compagnie Piccolino. Cette classe cirque est subventionnée entièrement grâce aux actions du Sou des écoles. Ateliers de jonglage et d’équilibre seront au rendez-vous. Un spectacle réalisé par les enfants sera présenté à leurs parents pour clôturer le projet.

|  |
| --- |
| * **COMITE D’ACTION SOCIALE**
 |

La collecte de livres continue pour organiser la foire aux livres au profit du Comité d’Action Sociale.

Des caisses grises sont mises à votre disposition à l’entrée de la Mairie où vous pouvez déposer vos livres.

***La bourse aux livres aura lieu le samedi 2 avril de 9h à 12h à la salle du Gachet.***

Nous allons organiser également **une bourse aux jouets**, le samedi 5 novembre, matin. Donc même principe, vous pouvez d’ores et déjà apporter vos jouets qui seront stockés à la Mairie et revendus ensuite lors de cette manifestation au profit du Comité d’Action Sociale. **Merci d’avance pour vos dons !**

Le comité offre la possibilité aux personnes ayant 70 ans et plus, de participer à la répétition du **spectacle des enfants** qui aura lieu dans le cadre de la classe cirque à l’école de Saint Priest, **le 8 avril à partir de 14h**.

Vous avez droit au spectacle des enfants en avant – première !

Alors, n’hésitez pas à vous inscrire en mairie, une invitation officielle va suivre dans les jours à venir.

|  |
| --- |
| * **CHANGEMENTS / ARRIVEES**
 |

**Nouvelle assistante sociale :**

Madame Mariella COLAVITTI remplace Madame CALEYRON.

Elle est joignable au 04 77 96 57 23.

**Facteur :**

Nous souhaitons une bonne retraite à notre facteur Mr Jean Pierre LAPALUS. Un grand merci pour votre sourire et disponibilité pendant toutes ces années passées à nos côtés !

**Employé communal :**

Bienvenue à Christophe ROBERT ! Il est arrivé dans le cadre d’un contrat AIDÉ (ancien paysagiste).

Pour une durée de 6 mois, 27h/semaine.

|  |
| --- |
| * **COMMERCE**
 |

**Comptoir de campagne :**

Depuis le début de l'année 2021, votre comptoir de campagne s'est organisé pour structurer le magasin avec une nouvelle équipe (2 employés à temps plein et une personne à temps partiel) afin de proposer de nouveaux produits et services à la personne.

Nous avons également élargi les horaires d'ouverture suite à l'enquête de satisfaction, un petit rappel :

* Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : **7H 19H**
* Samedi : **7H30 19H**
* Dimanche : **7H30 12H30**

***2022*** sera également une année de consolidation et de nouveautés, c'est pourquoi nous vous annonçons une transformation de votre commerce les 11 et 12 Avril (12 avril sera fermé). Plus de 1200 références à votre disposition et d'autres surprises vous attendent !!

L'équipe « Manue, Nicolas et Didier » est à votre écoute afin d'apporter des améliorations ou de nouveaux services de proximité dans votre comptoir.

|  |
| --- |
| * **ASSOCIATIONS**
 |

**Le sou des écoles** :

Le Sou des écoles a organisé une marche en février et une soirée carnaval (avec tombola) début mars. Ces 2 manifestations ont connu un beau succès et permettront de financer une partie de la classe cirque des enfants !

Pour financer les futurs projets pédagogiques, le Sou des écoles renouvelle sa vente de plants. La distribution des plants aura lieu **le vendredi 6 mai à partir de 16h à l'école**.

Si vous souhaitez acheter des plants, n'hésitez pas à vous procurer un bon de commande auprès du Comptoir de Campagne, ou en envoyant un mail à soudesecoles42560@gmail.com

Les bons de commandes sont à retourner sous enveloppe, accompagnés du règlement, directement dans la boîte aux lettres du Sou des Ecoles (parking de l'école) avant le mardi 18 avril dernier délai.

Les bénévoles du Sou vous remercient par avance pour votre participation.

**Théâtre** :

Dates à retenir :

* Samedi 2 avril à 15h les matru’grols et à 20h30 les adultes, à la salle Aristide Briand à Saint Marcellin
* Dimanche 3 avril à 15h les matru’grols, à la salle Aristide Briand à Saint Marcellin
* Samedi 30 avril à 20h ou 20h30 à la salle Guy Poirieux à Montbrison
* Samedi 7 mai au salon des vins « rebelles » : 15h les matru’grols et 20h les adultes au Gachet.

**Œnologie :**

Le club œnologie organise le 6 – 7 – 8 mai, le 1er concours national des vins « rebelles », vins issus de cépages résistants aux maladies. Cette manifestation se déroulera au complexe du Gachet, sous 2 chapiteaux avec plusieurs activités à l’intérieur. De très nombreuses associations participent à ce concours, jeunes et anciens. Nous avons besoin de bras, vous pouvez vous inscrire auprès des associations suivantes : club des jeunes, club de gym, œnologie, les yeux du cœur, l’entente du haut forez, les boules, le sou des écoles, la St Vincent de St Marcellin, le club loisirs et culture et le théâtre. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés aux associations participantes.

***PROCHAINE REUNION le 28 mars à 19h30 salle communale.***

**Bibliothèque :**

Elle sera ouverte le samedi 16 avril de 9h à 12h. Venez faire le plein de livres avant les vacances de Pâques.

|  |
| --- |
| * **NOUVEAUTES**
 |

Nous souhaitons mettre à l’honneur, l’amour  ! Pour cela, nous sommes à la recherche de couples vivants sur la commune ayant 40 ans, 50 ans, 60 ans de mariage ou plus ? Merci de contacter la Mairie pour le signaler. Nous sommes en train de regarder comment nous pourrions mettre à l’honneur ces belles histoires !

Bienvenue à nos petits bouts !

**Thomas LAGNIET 10.02.2022**

Téléphone : 04 77 76 34 88 Mail : mairie@boisset-saint-priest.fr Page facebook : <https://bit.ly/38tDDxL>

 IPNS